

Pierrefitte


Inventaire (délimitation et caractérisation)
des zones humides et
des haies de la communauté
de communes du Saint-Varentais



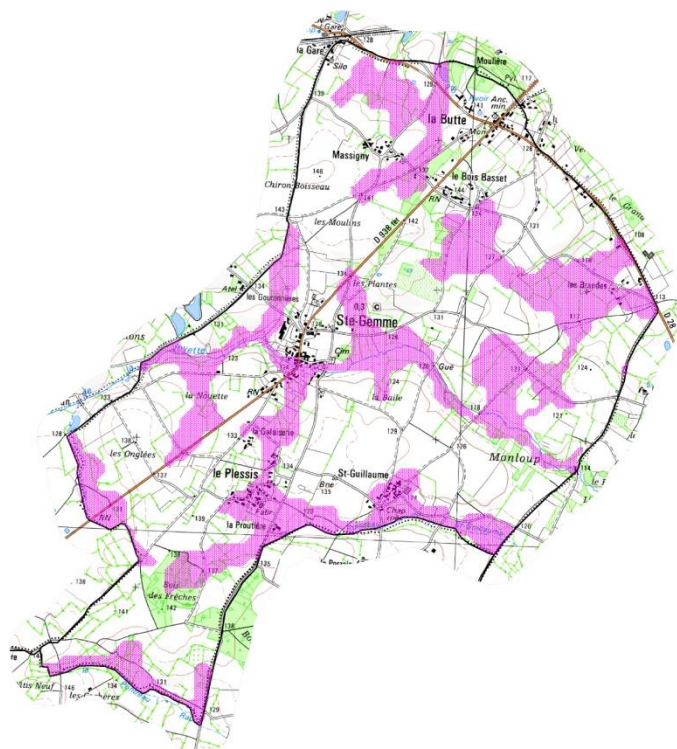
Légende :
 Pré-localisation des zones humides
 Limite communale

Réalisation : Marie RISTOR
NCA environnement
Juillet 2013

Source : © IGN Scan 25 
Echelle : 1 / 30 000

 NCA
11, allée Jean Monnet
86 170 Neuville de Poitou
05 49 00 43 20

Prélocalisation des zones humides sur la commune de Pierrefitte




Ste Gemme


Inventaire (délimitation et caractérisation)
des zones humides et
des haies de la communauté
de communes du Saint-Varentais



Légende :
 Pré-localisation des zones humides
 Limite communale

Réalisation : Marie RISTOR
NCA environnement
Juillet 2013

Source : © IGN Scan 25 
Echelle : 1 / 25 000

 NCA
11, allée Jean Monnet
86 170 Neuville de Poitou
05 49 00 43 20

Prélocalisation des zones humides sur la commune de Ste Gemme

PHASE D'INVENTAIRE ET EXPERTISE DE TERRAIN

L'ensemble du territoire communal sera concerné par cet inventaire à l'exception des surfaces imperméabilisées et des Boisements ONF. L'échelle cartographique de l'atlas des zones humides sera au 1/7000ème.

Il s'agit d'identifier et de délimiter, grâce aux investigations de terrain, les zones humides effectives, c'est-à-dire les zones présentant un caractère humide lorsque l'on suit la procédure d'identification conforme à la réglementation en vigueur.

Sur le terrain, la végétation sera observée afin de repérer les espèces indicatrices ou les habitats de zones humides. Dans un second temps, le critère pédologique sera utilisé afin de délimiter précisément les contours des zones humides. Sur les zones cultivées, seul le critère pédologique pourra être utilisé en l'absence de végétation caractéristique.

PHASE DE CARACTERISATION ET BANCARISATION DES DONNEES

L'ensemble des données recueillies sur les zones humides de la commune (flore, pédologie, fonctionnement,...) seront renseignées dans une base de données géo-référencée (Logiciel GWERN).

Localisation des zones humides

Il existe une diversité de zones humides mais le moteur reste la présence d'eau de manière temporaire à prolongée. Ainsi, dès lors que les conditions nécessaires sont réunies, il est possible d'observer des zones humides partout où le contexte leur est favorable. On observe donc des zones humides de plateau limoneux, de tête de vallon, de bordure de cours d'eau ou de plaine alluviale.

Inventaire des zones humides

L'inventaire est destiné à mieux connaître les zones humides du territoire, il s'agit bien d'un inventaire de connaissance qui ne constitue pas un inventaire au titre de la Police de l'eau. Ce dernier consiste à localiser, caractériser et mieux comprendre le fonctionnement des zones humides compte-tenu de leur rôle au sein du bassin versant. Une meilleure connaissance des zones humides constitue ainsi un élément incontournable pour répondre aux enjeux du SAGE concernant la gestion de la ressource en eau, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Discussion/questions posées durant la présentation

Lors de la présentation des cartes générale, M. Bernier indique que la prélocalisation est trop large.

Une question est posée sur l'après classement en zones humides, si des compensations financières seront versées. M. Lamarque répond que pour l'instant il n'y a pas de contraintes sur le mode de culture des parcelles mises en zones humides, ni de dédommagements mais qu'on ne connaît pas l'avenir.

L'important étant que cet inventaire est fait en concertation avec les exploitants, et qu'ils peuvent donc en profiter pour bien suivre les travaux. Les ingénieurs de NCA Environnement assurent qu'avant les phases de terrain, l'ensemble des personnes est contacté.

La suite de la réunion se fait par groupe rassemblant les acteurs locaux d'une même commune.

Atlas de prélocalisation : analyse planche par planche

Lors de cette réunion, les planches des atlas de prélocalisation ont été analysées les unes après les autres. Le document présenté est issu de la compilation des pré-localisations de la DREAL. Le rôle des groupes d'acteurs est de renseigner sur la prélocalisation mais aussi sur l'identité des agriculteurs qui exploitent les parcelles.

Geay

Les zones humides se situeraient le long des rivières mais ne remonteraient pas aussi haut que la prélocalisation. Le secteur du Gacluseau se trouve sur de l'argile et serait le secteur le plus humide de la commune.

Quelques sources sont indiquées au niveau du bourg.

En général, la prélocalisation est beaucoup trop large par rapport à la réalité.

Pierrefitte

Le secteur de la Giraudière ne serait pas humide selon les acteurs. Prélocalisation beaucoup trop large.

Ste Gemme

Les zones humides seraient d'après le groupe d'acteurs le long de la rivière et moins étendues que la prélocalisation.

Bilan de la réunion de lancement

Les différents acteurs et notamment les agriculteurs ont pu exprimer leur inquiétude face à l'inventaire des zones humides. Le point positif à retenir de cette première réunion, est que les membres du groupe d'acteurs locaux ont fait preuve d'implication et d'efficacité pour fournir au bureau d'étude un maximum d'informations.

Sur la base des différentes indications qui nous ont été transmises par les membres du groupe d'acteurs locaux, l'inventaire de terrain ciblera en particulier les zones à plus forte potentialité de présence de zones humides.

Suite de la démarche d'inventaire

Le travail de terrain débutera mi-septembre pour la commune de Geay. Ensuite, les communes de Pierrefitte et de Ste Gemme seront réalisées courant octobre. Les différents exploitants et propriétaires concernés et souhaitant accompagner les techniciens de NCA sur le terrain seront contactés pour fixer un rendez-vous. Suite à cet inventaire, une cartographie provisoire des zones humides sera présentée aux acteurs locaux, puis déposée en mairie. Une phase de levée de doute de deux semaines sera alors engagée.

ANNEXE 3

*Compte-rendu de la réunion de présentation des résultats de
l'inventaire au COPIL le 4 décembre 2013*

NCA Environnement
11 Allée Jean Monnet
86170 Neuville-de-Poitou
Tél. 05 49 00 43 20
Fax 05 49 00 43 30
Email : accueil@nca-env.fr
www.nca-env.fr
www.nca-methanisation.fr

Études et conseils en environnement

Assainissement collectif
Assainissement non collectif
Maîtrise d'œuvre
Protection des eaux
Hydraulique fluviale
Environnement et agriculture
Méthanisation
Gestion des milieux
Démarche d'insertion écologique
Inventaire faune et flore
Environnement et aménagement



DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

LA CHAPELLE GAUDIN - COULONGES THOUARSAIS - LUCHE THOUARSAIS -
GEAY - PIERREFITTE - STE GEMME-
GLENAY - LUZAY - ST VARENT

COMPTE-RENDU REUNION DE PRESENTATION AU COMITE DE PILOTAGE MERCREDI 4 DECEMBRE 2013

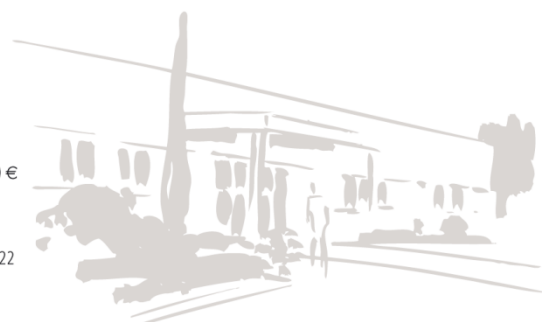
Objet : Présentation des résultats de l'inventaire des zones humides



Première entreprise française à avoir obtenu en avril 2011 l'AFAQ 26000 et en janvier 2012 la labellisation LUCIE pour son engagement dans la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et le développement durable.



SAS au capital de 110 000 €
N° identification :
343 460 622 RCS Poitiers
APE : 7112B
N° TVA : FR 57 343 460 622



Sommaire

PARTICIPANTS A LA REUNION

INTRODUCTION

CADRE JURIDIQUE DE L'INVENTAIRE

DEFINITION D'UNE ZONE HUMIDE

METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

HAIES

DEROULEMENT DE L'INVENTAIRE

POTENTIEL BOIS/ENERGIE

ARBRES ET PETIT PATRIMOINE REMARQUABLES

BILAN ET SUITE DE LA DEMARCHE D'INVENTAIRE

Participants à la réunion

Intervenants extérieurs	
NCA Environnement	M. LE DRET Romain - Ingénieur flore Mme RISTOR Marie - Ingénieur pédologue M. LAMARQUE Stéphane - Coordinateur Zones humides
Chambre d'Agriculture	Mme DES DORIDES Isabelle M. JANNEAU Thibaut
Membres du groupe de copilotage	
Maire Luzay	M. GOUIGNARD Joël
Elu Ste Gemme	M. POUET Roland
Communauté de Communes du St Varentais	M. DOUSSIN Jacques M. VERGNAULT Jannick
Deux Sèvres Nature Environnement	M. COTREL Nicolas
Groupe Ornithologique des Deux Sèvres	M. GOUELLO Thomas
Exploitant	M. GIRET Jacky
Exploitant	M. CROISE Jean Raphael
Exploitant	M. ROCHARD Sébastien

Introduction

La réunion s'est déroulée à 14h, le 4 décembre 2013, à la salle de la communauté de communes de St Varent.

L'objectif de la réunion est de présenter les résultats des inventaires des zones humides, des haies et des arbres et du petit patrimoine aux membres du groupe de copilotage.

Mme RISTOR rappelle brièvement la démarche de l'inventaire zones humides :

Cadre juridique de l'inventaire

Le cadre juridique de cet inventaire est fixé par différentes réglementations:

- ✗ La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 modifiée en 2006 a pour fondement la gestion collective de l'eau et des milieux aquatiques, qui constituent un patrimoine fragile et commun à tous. Les zones humides y sont identifiées comme des espaces contribuant à la gestion équilibrée de la ressource ;
- ✗ Le SDAGE Loire Bretagne 2010-2015, adopté le 15 octobre 2009 par le comité de bassin, prévoit, dans l'un de ses quinze objectifs principaux, la sauvegarde et la mise en valeur des zones humides, principe mis en œuvre au niveau du SAGE ;

Définition d'une zone humide

La définition d'une zone humide est donnée par le code de l'environnement (art. L.211-1).

Ainsi, les zones humides sont définies comme "des terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire, la végétation quand elle existe, est dominée par des plantes hygrophiles pendant une partie de l'année".

Trois critères permettent de déterminer s'il s'agit d'une zone humide ou non :

- ✗ La présence de végétation hygrophile ;
- ✗ L'hydromorphie des sols ;
- ✗ La topographie.

Méthodologie d'inventaire

PHASE DE PRE-LOCALISATION DES ZONES HUMIDES

La phase de pré-localisation est un moyen de définir et de délimiter les zones humides **potentielles**. Elle identifie sur le territoire les secteurs à forte probabilité de présence de zones humides, afin d'optimiser les phases suivantes.

Les principales sources d'information dont nous disposons sont les suivantes :

- ✗ pré-localisation DREAL,
- ✗ réseau hydrographique,
- ✗ carte géologiques,
- ✗ carte des sols,
- ✗ aléa des remontées de nappes,
- ✗ topographie,
- ✗ photo-aériennes.

Geay

Inventaire (délimitation et caractérisation)
des zones humides et
des haies de la communauté
de communes du Saint-Varentais



Légende :

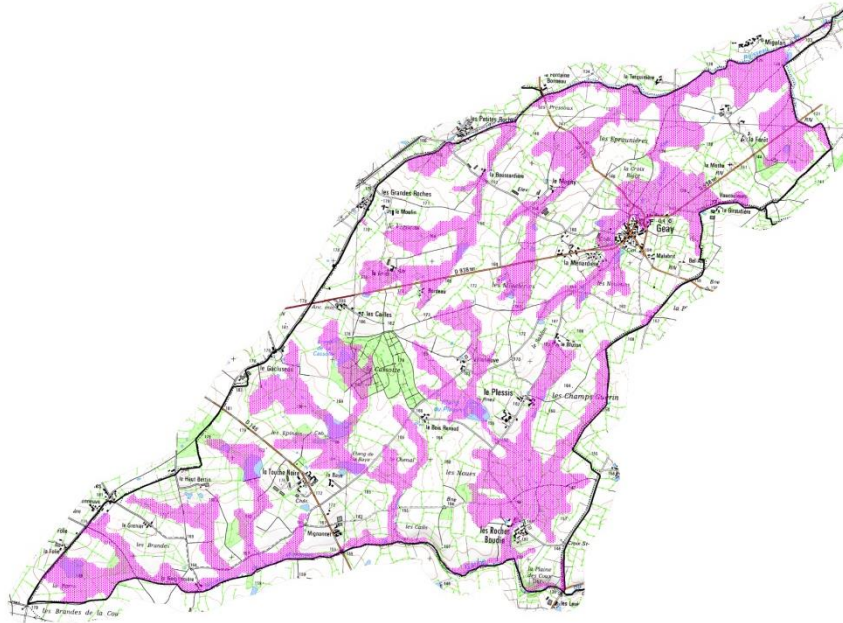
Pré-localisation des zones humides



Réalisation : Marie RISTOR
NCA environnement
Juillet 2013

Source : © IGN Scan 25

Echelle : 1 / 35 000



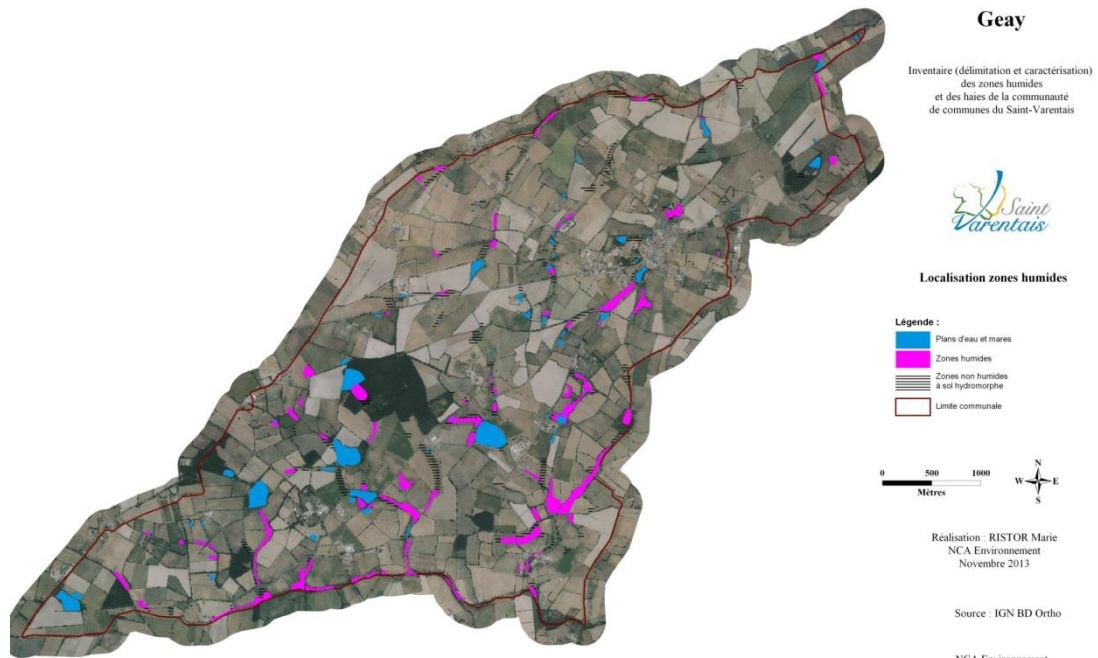
NCA
11, allée Jean Monnet
86 170 Neuville de Poitou
05 49 00 43 20

Prélocalisation des zones humides sur la commune de Geay

Après de courts rappels, Mme RISTOR présente au comité les résultats de l'inventaire sur les différentes communes.

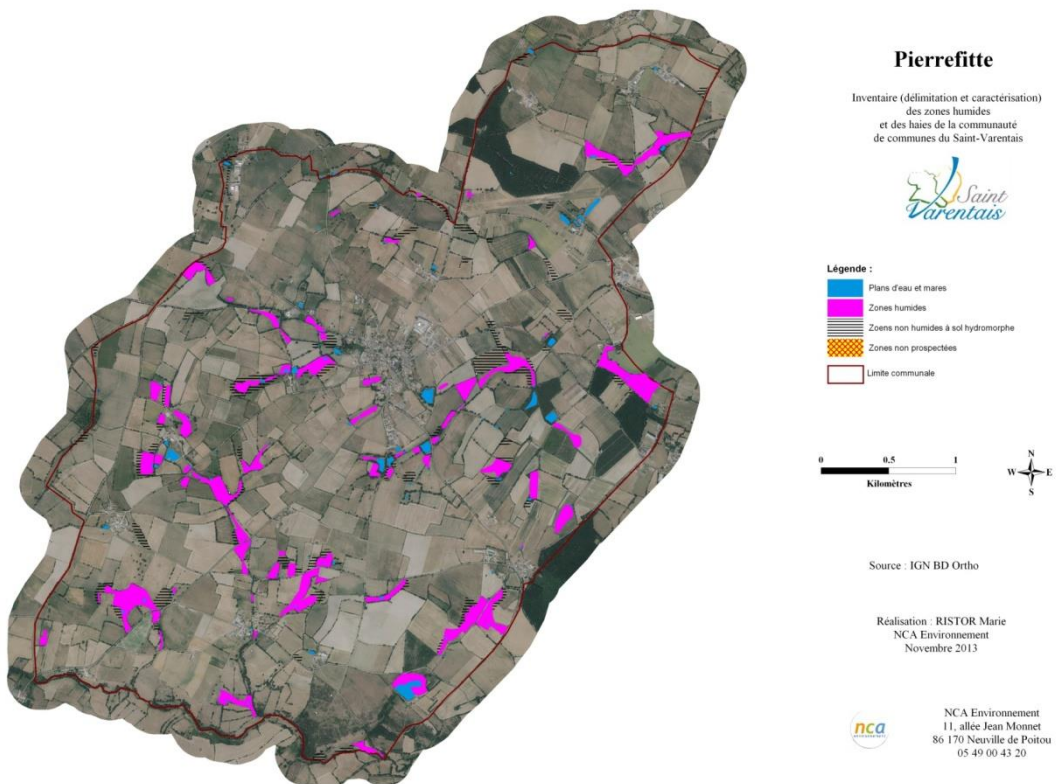
Geay

La commune présente une surface communale de 1 938 ha. 807 sondages pédologiques ont été effectués pendant la phase terrain qui a duré 11 jours. 48,51 ha de zones humides ont été répertoriées ce qui représente 2,50 % de la surface communale. Les cartographies provisoires ont été visibles en mairie du 2 au 23 octobre. Une remarque a été déposée lors de la période de levée de doute et un retour sur le terrain a été effectué.



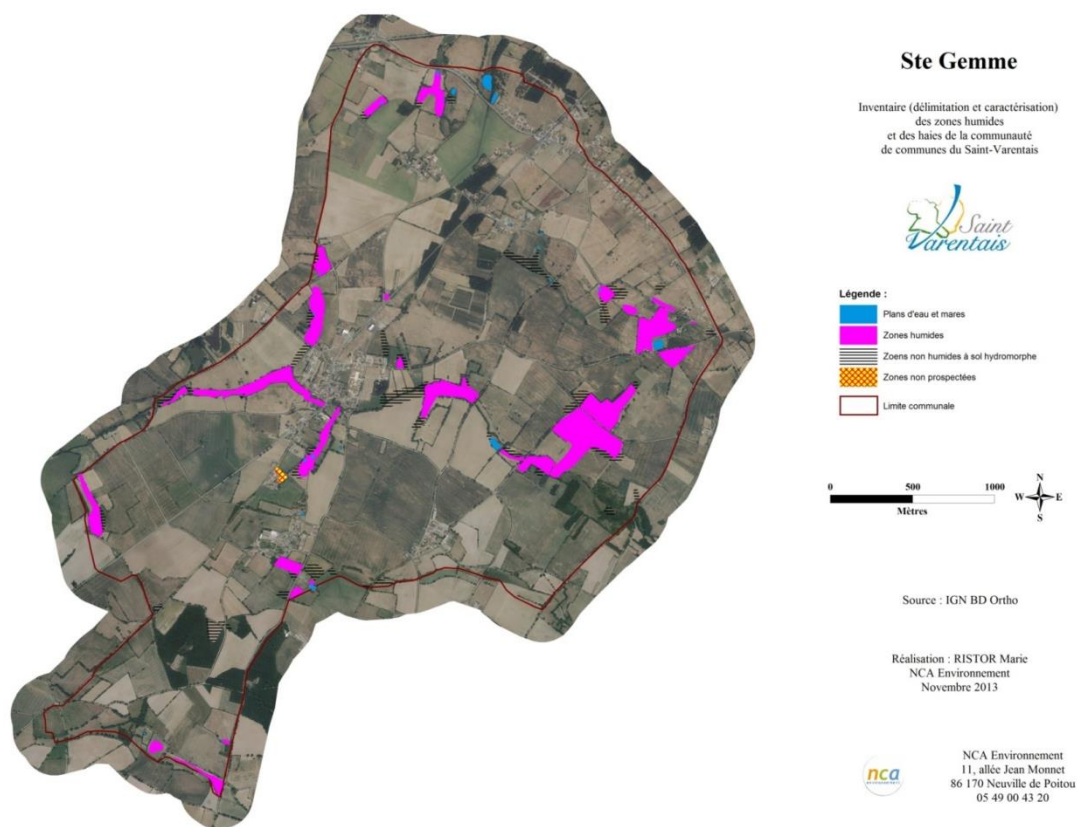
Pierrefitte

La commune présente une surface communale de 1 592 ha. 963 sondages pédologiques ont été effectués pendant la phase terrain qui a duré 11,5 jours. 64,90 ha de zones humides ont été répertoriées ce qui représente 4,08 % de la surface communale. Les cartographies provisoires ont été visibles en mairie du 23 octobre au 6 novembre. Trois remarques ont été déposées lors de la période de levée de doute et des retours sur le terrain ont été réalisés.



Ste Gemme

La commune présente une surface communale de 889 ha. 570 sondages pédologiques ont été effectués pendant la phase terrain qui a duré 6,5 jours. 40,98 ha de zones humides ont été répertoriées ce qui représente 4,61 % de la surface communale. Les cartographies provisoires ont été visibles en mairie du 23 octobre au 6 novembre. Deux remarques ont été déposées lors de la période de levée de doute concernant des zones où des futures réserves d'eau sont en projet.

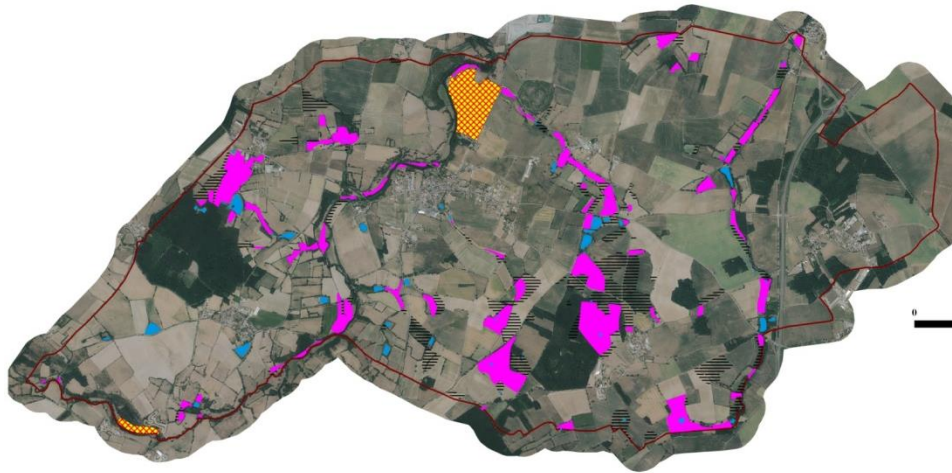


Glénay

La commune présente une surface communale de 2 124 ha. 900 sondages pédologiques ont été effectués pendant la phase terrain qui a duré 12,5 jours. 96,77 ha de zones humides ont été répertoriées ce qui représente 4,56 % de la surface communale. Les cartographies provisoires ont été visibles en mairie du 6 au 20 novembre. Trois remarques ont été déposées lors de la période de levée de doute, des retours sur le terrain sont programmés pour le vendredi 6 décembre.

Glénay

Inventaire (délimitation et caractérisation)
des zones humides
et des haies de la communauté
de communes du Saint-Varentais



Légende :

- Plans d'eau et mares
- Zones humides
- Zones non humides à sol hydromorphe
- Zones non prospectées
- Limite communale

0 0,5 1
Kilomètres



Source : IGN BD Ortho

Réalisation : RISTOR Marie
NCA Environnement
Novembre 2013

Luzay

La commune présente une surface communale de 2 093 ha. 1 213 sondages pédologiques ont été effectués pendant la phase terrain qui a duré 11,5 jours. 16,48 ha de zones humides ont été répertoriées ce qui représente 0,79 % de la surface communale. Les cartographies provisoires ont été déposées en mairie le 27 novembre et sont visibles jusqu'au 11 décembre. Aucune remarque n'a été déposée pour le moment.

LUZAY

Inventaire (délimitation et caractérisation)
des zones humides et des haies de la communauté
de communes du St Varentais



Légende

- Zones non humides à sol hydromorphe
- Plans d'eau et mares
- Zones humides
- Limite communale

0 0,5 1
Kilomètres



Source: IGN Scan 25

Réalisation: Marie RISTOR
NCA Environnement
Novembre 2013

St Varent

La commune présente une surface communale de 3 450 ha. 37% de la surface communale est prélocalisée (soit 1 289 ha). La phase terrain est en cours de réalisation. Les cartographies provisoires seront déposées en mairie du 18 décembre au 15 janvier.

M. Giret (exploitant sur la commune de Pierrefitte) remarque que ce classement va empêcher son projet de plan d'eau pour l'irrigation. Il lui ait répondu qu'avec ou sans inventaire, son dossier aurait fait apparaître la zone humide et donc interdire le plan d'eau à cet endroit.

Haies

Ensuite, M. Le Dret présente l'inventaire des haies de zones sensibles, ainsi que la méthodologie appliquée. Il expose les résultats pour chaque commune :

	LA CHAPELLE GAUDIN	COULONGES THOUARSAIS	LUCHE THOUARSAIS	PIERREFITTE	SAINTE GEMME	GEAY	GLENAY	LUZAY	
Linéaire total (estimation en km)	193	187	136	196	108	221	180	137	1543
Linéaire inventorié (km)	54,07	30,73	24,97	44,48	25,57	43,96	43,47	23,3	290,55
%	27,99	16,46	18,33	22,65	23,5	19,9	24,27	16,97	18,83

Sur l'ensemble des communes, les fonctionnalités paysagère et écologique des haies sont correctes, la fonction hydraulique est moyenne.

M. Cotrel demande comment sont caractérisées les haies. M. Le Dret lui explique qu'il les classe selon 7 typologies.

Déroulement de l'inventaire

L'inventaire touche à sa fin, et les restitutions finales aux communes ont déjà commencées :

Communes	La Chapelle Gaudin	Coulonges Thouarsais	Luché Thouarsais	Geay	Pierrefitte	Ste Gemme	Glénay	Luzay	St Varent
CM	19 novembre	20 novembre	27 novembre	janvier 2014	10 décembre	5 décembre	janvier 2014	janvier 2014	février 2014

Potentiel Bois/énergie

M. Janneau présente le diagnostic bois énergie. La production annuelle totale pourrait être de 1.373 t de MS/an, difficilement mobilisable en grande partie à cause de son éparpillement.

M. Vergnault souligne qu'à l'heure actuelle la Communauté de Communes du Saint Varentais achète 1.500 t/an.

Arbres et Petit patrimoine remarquables

Mme des Dorides présente les résultats de l'inventaire arbres et petit patrimoine remarquables. La mobilisation du public a été difficile et le travail du CSC avec les écoles ne pourra commencer qu'au printemps 2014.

M. Cotrel annonce que l'inventaire des arbres remarquables mené par DSNE (entre autres) dans les années 90 va reprendre, sous l'égide de la DREAL.

Bilan et suite de la démarche d'inventaire

Les différents acteurs ont pu examiner les résultats des inventaires.

C'était le dernier comité de pilotage avant la dissolution de la Communauté de communes.

Le travail sera repris dans le cadre de la prochaine communauté de communes, et surtout avec les nouveaux élus locaux.

ANNEXE 4

*Compte-rendu de la réunion de présentation des résultats
finaux de l'inventaire le 6 décembre 2013*

NCA Environnement
11 Allée Jean Monnet
86170 Neuville-de-Poitou
Tél. 05 49 00 43 20
Fax 05 49 00 43 30
Email : accueil@nca-env.fr
www.nca-env.fr
www.nca-methanisation.fr

Études et conseils en environnement

Assainissement collectif
Assainissement non collectif
Maîtrise d'œuvre
Protection des eaux
Hydraulique fluviale
Environnement et agriculture
Méthanisation
Gestion des milieux
Démarche d'insertion écologique
Inventaire faune et flore
Environnement et aménagement



**L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES EST COFINANCE PAR L'UNION EUROPEENNE.
L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE.**

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES, DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE DES PLANS D'EAU ET DES HAIES

COMMUNE DE STE GEMME

COMPTE-RENDU **REUNION DE RESTITUTION AU CONSEIL MUNICIPAL** **JEUDI 5 DECEMBRE 2013**



Première entreprise française à avoir obtenu en avril 2011 l'AFAQ 26000 et en janvier 2012 la labellisation LUCIE pour son engagement dans la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et le développement durable.



SAS au capital de 110 000 €
N° identification :
343 460 622 RCS Poitiers
APE : 7112B
N° TVA : FR 57 343 460 622



Sommaire

PARTICIPANTS A LA REUNION

INTRODUCTION

RESULTATS DE L'INVENTAIRE

BILAN DE LA CONCERTATION

SUITE DE LA DEMARCHE D'INVENTAIRE

Participants à la réunion

Intervenants extérieurs	
NCA Environnement	M. LE DRET Romain - Ingénieur naturaliste Mme RISTOR Marie – Ingénieur pédologue
Membres du Conseil municipal	
Maire	M. MORICEAU Roland
Conseiller municipal	M. GRIVAULT Marcel
Conseiller municipal	M. MOUSSET Patrice
Conseiller municipal	M. NIORT Emmanuel
Conseillère municipal	Mme BONNET Brigitte
Conseillère municipal	Mme BOITEAU Virginie
Conseillère municipal	Mme MORISSEAU Cécile
Conseillère municipal	Mme BARON Patricia
Adjoint maire	M. BECOT Thierry
Adjoint maire	M. POUET Roland
Secrétaire de mairie	Mme ALLIOT Alexandra
Exploitant	M. GAURY Pierrick
Exploitant	M. BERNIER Thierry
Exploitant	M. MORICEAU Claude
Représentant Chambre Agriculture	M. JANNEAU Thibaut

Introduction

La réunion de conseil municipal s'est déroulée le 5 décembre à 19h30 à la salle des fêtes de Ste Gemme en présence des élus municipaux et des membres du groupe d'acteurs et du comité de pilotage. L'objectif étant de présenter la cartographie finale des zones humides, des plans d'eau du réseau hydrographique de la commune, ainsi qu'une présentation des résultats de l'inventaire des haies.

Mme RISTOR présente le contexte de cette étude, à savoir que le diagnostic environnemental Ste Gemme appartient à une demande groupée (groupement de 9 communes de la Communauté de Communes du St Varentais).

Mme RISTOR commence la présentation de cet inventaire par quelques rappels sur les zones humides, la démarche d'inventaire, la phase de pré-localisation et ensuite les résultats propres à la commune de Ste Gemme. M. LE DRET présente les résultats de l'inventaire des haies de zones sensibles avant de répondre à d'éventuelles remarques et de passer enfin à une analyse plus précise de l'atlas cartographique de l'inventaire des zones humides.

Résultats de l'inventaire

Après de courts rappels, Mme RISTOR présente au conseil municipal les résultats de l'étude.

× Sondages pédologiques

Au final, le nombre de sondages s'élève à **570** pour une surface communale totale de 889 ha. Ces derniers sont répartis sur l'ensemble du territoire.



Localisation des sondages pédologiques réalisés sur la commune

× Zones humides

Mme RISTOR présente enfin les résultats de l'inventaire avec une **surface totale de zones humides recensées de 40,98 ha**, soit environ **4,61 % de la surface communale totale**.



Photographie d'une zone humide (NCA Environnement, Ste Gemme, 2013)

Mme RISTOR explique que les zones non humides à sol hydromorphe, affichant une profondeur d'apparition des traces d'hydromorphie trop importante d'un point de vue réglementaire, n'apparaissent pas dans le cadre des PLU (Plan Local d'Urbanisme). Elles sont référencées ici à titre indicatif d'un inventaire de connaissance et pour alerter sur la probabilité qu'elles soient des vestiges d'anciennes zones humides dont la fonctionnalité a été altérée. Il est important de considérer ces milieux comme étant des « zones humides », mais dont les critères de caractérisation ne répondent pas à un cadre réglementaire.



Ste Gemme

Inventaire (délimitation et caractérisation)
des zones humides
et des haies de la communauté
de communes du Saint-Varentais



Légende :

-  Plans d'eau et mares
-  Zones humides
-  Zoens non humides à sol hydromorphe
-  Zones non prospectées
-  Limite communale



Source : IGN BD Ortho

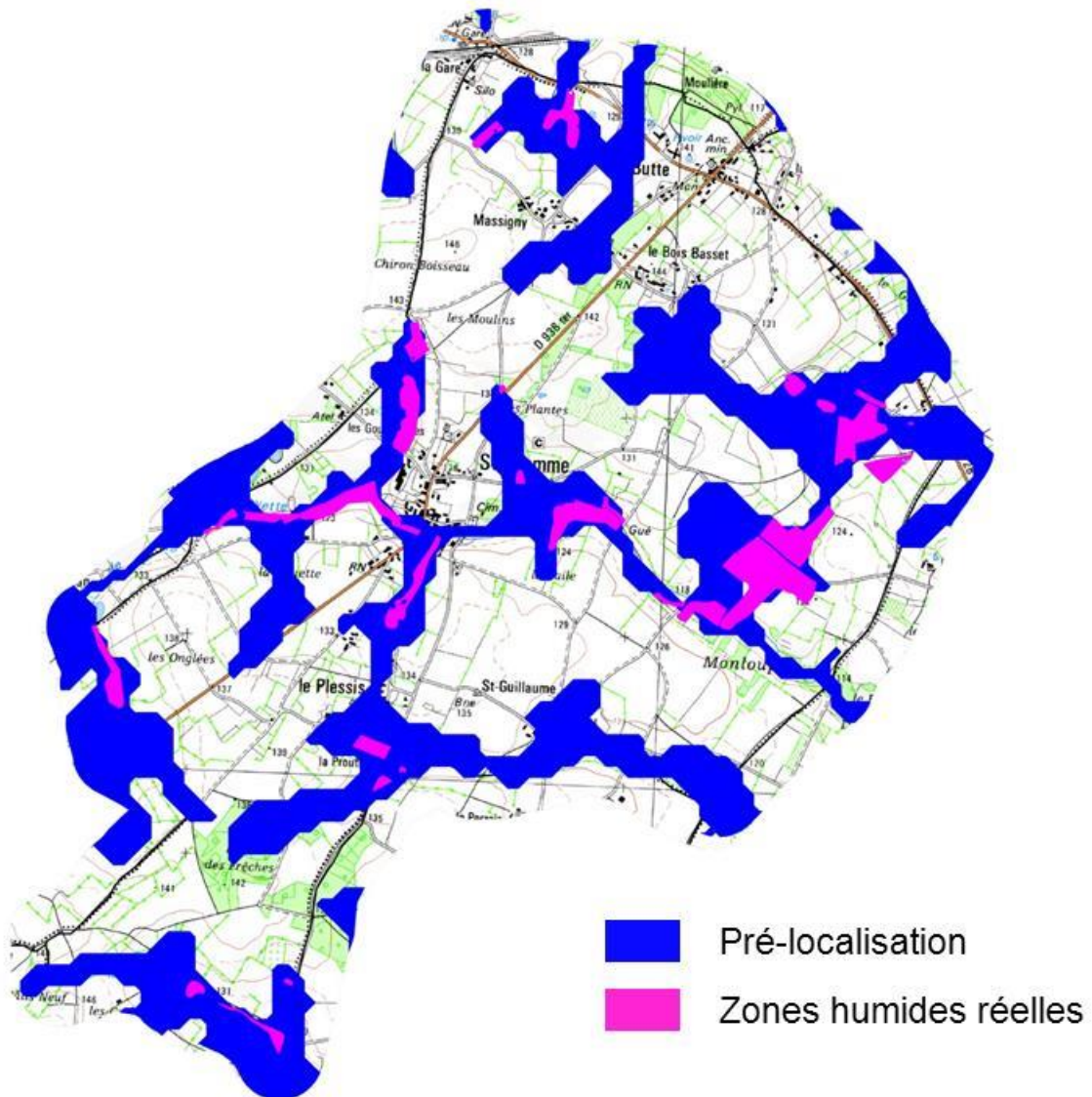
Réalisation : RISTOR Marie
NCA Environnement
Novembre 2013



NCA Environnement
11, allée Jean Monnet
86 170 Neuville de Poitou
05 49 00 43 20

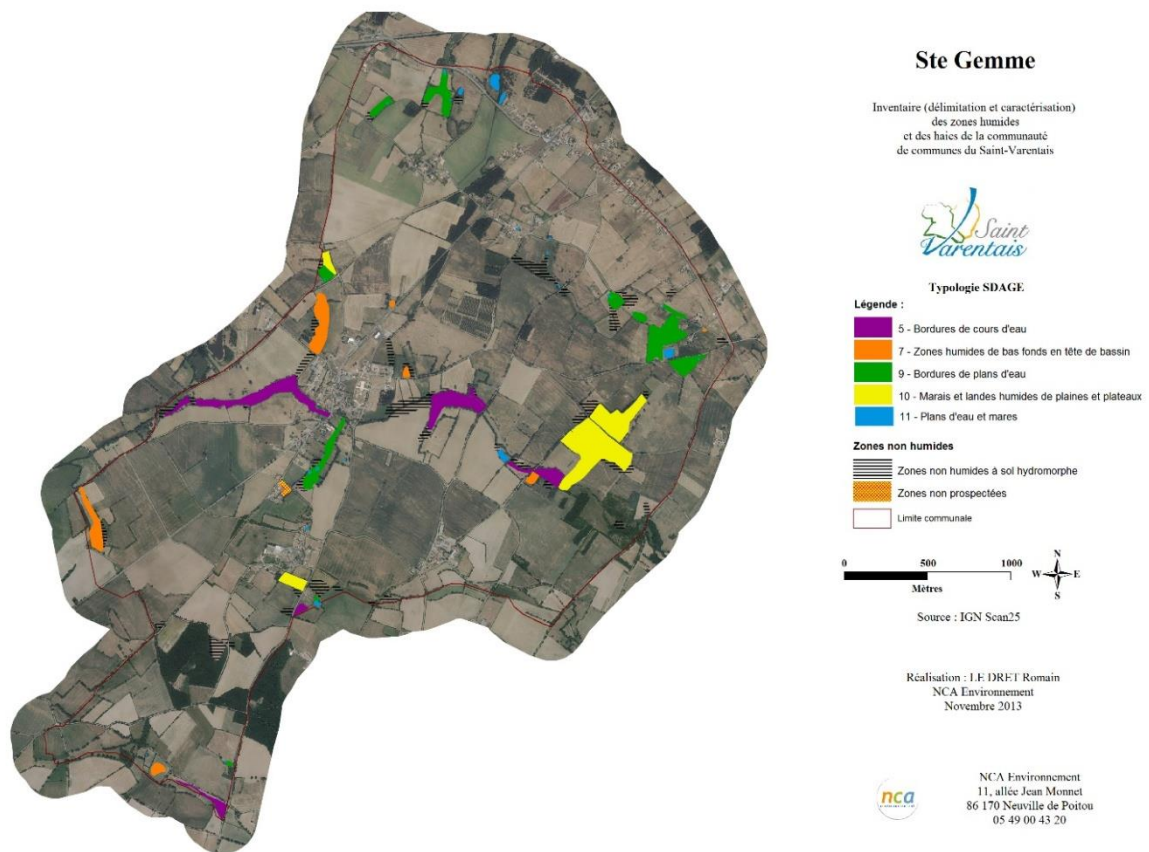
Localisation des zones humides, des plans d'eau et des zones non humides à sol hydromorphe sur la commune de Ste Gemme

Mme RISTOR insiste sur l'importance du travail de terrain. La surface de zones humides prélocalisées était de 267,7 ha soit environ 29,9% de la surface communale. Au final, cette prélocalisation a été réduite à plus de 75%.



× Typologie SDAGE

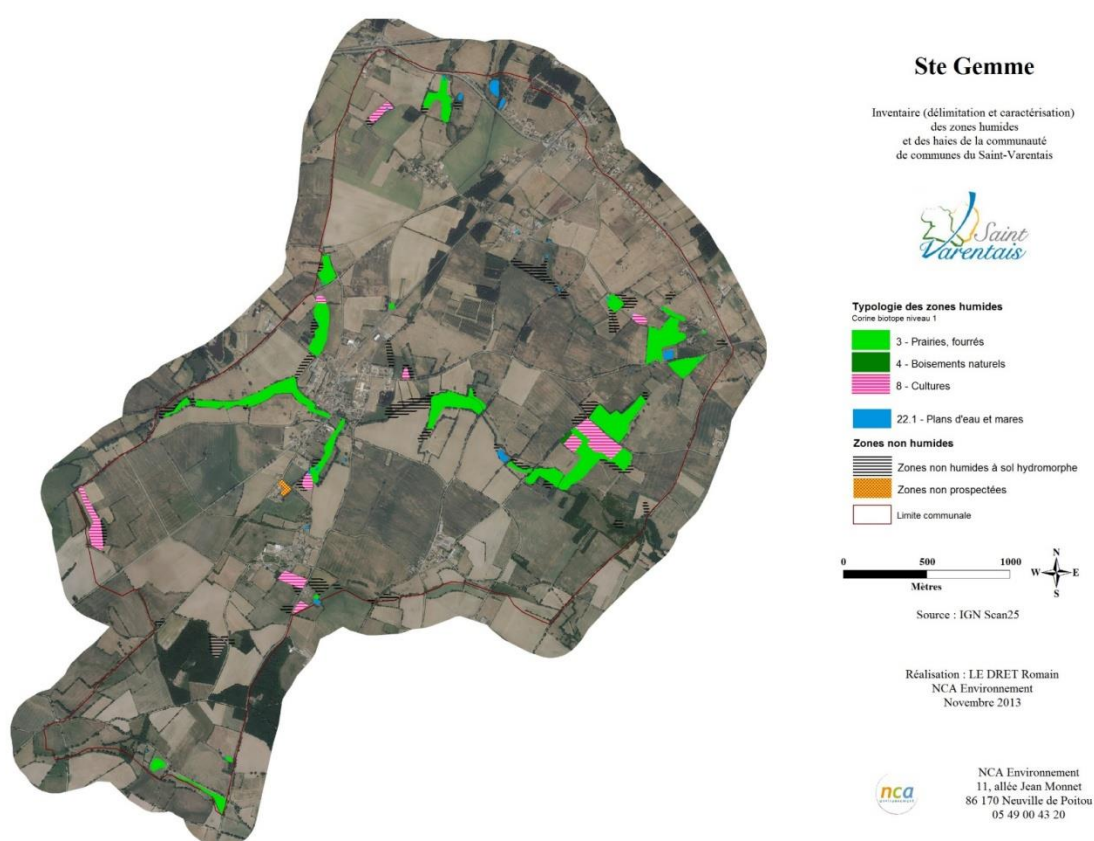
La typologie SDAGE permet de classer les zones humides en fonction de leur positionnement sur le bassin versant. Les résultats montrent que les zones humides se situent majoritairement en plaines et plateaux (31,54%), 26,76% sont des zones humides en bordure de plans d'eau, 24,61 % sont en bordure des cours d'eau, et 13,02 % sont des zones humides de bas-fonds (cf. carte suivante).



Typologie SDAGE des zones humides inventoriées

× Typologie CORINE biotopes

La typologie CORINE biotopes permet de définir des habitats en fonction du cortège floristique présent sur la zone. Cette typologie est une référence européenne. Sans entrer dans les détails, Mme RISTOR fait ressortir les points essentiels : 78 % des zones humides sont des prairies, 20,96% sont des terres cultivées et 0,51 % sont des boisements. La dominance des prairies en zones humides est indiscutable.



Typologie CORINE biotopes de niveau 1 des zones humides inventoriées (classification des zones humides selon les grands types d'habitats)

Les fonctionnalités hydrologiques et biologiques des zones humides varient selon l'occupation du sol. Elles sont plus intéressantes sur les zones humides de type prairies naturelles, en raison notamment de la présence de végétation hygrophile. Les terres cultivées correspondent à des zones humides dégradées, du fait de la forte pression anthropique sur le milieu et les espèces. Quelques habitats variés et remarquables ont été répertoriés, telles que des prairies humides à Joncs et des boisements de Frênes.

26 espèces végétales hygrophiles indicatrices de zones humides ont été recensées sur la commune. La période de terrain, étant réalisée en octobre, n'a pas permis d'évaluer de manière quasi-exhaustive la diversité d'espèces présentes au sein des zones humides. Les habitats identifiés sont peu variés.

Exemples de plantes hygrophiles identifiées sur la commune :



Calystegia sepium



Solanum dulcamara

D'un point de vue faunistique, des habitats semblent intéressants pour les Amphibiens et les Odonates, notamment les mares proches des haies et des boisements. Les amphibiens constituent un groupe d'espèces faisant l'objet d'une protection nationale et européenne.